

APPEL DE PROJETS ARTISTIQUES

Art public éphémère

NOURRIR LE TERRITOIRE



20
27

VILLE DE
Magog

Plage
des Cantons

Mise en contexte et conditions d'admissibilités



Mise en contexte

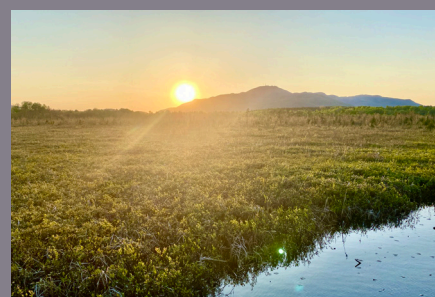
Désireuse de répondre à la volonté citoyenne entendue lors des consultations publiques qui ont mené à l'adoption de la Politique culturelle et patrimoniale, la Ville de Magog souhaite faciliter l'accès à une vie culturelle au quotidien.

Ouvert aux propositions provenant de toutes les pratiques en arts visuels, cet appel de projets répond aussi à la volonté de reconnaître, promouvoir et impliquer les artistes de chez nous dans la vie culturelle magogoise.

Sous la thématique *Nourrir le territoire*, la Ville de Magog invite tous les artistes correspondant aux critères à soumettre un projet d'œuvre artistique extérieure éphémère pour la période estivale 2027.

Date limite pour soumettre un projet :

Vendredi 27 novembre 2026, midi



Conditions d'admissibilité :

- Être un artiste professionnel selon la Loi sur le statut professionnel des artistes des arts visuels, du cinéma, du disque, de la littérature, des métiers d'art et de la scène (RLRQ, chapitre S-32.1)
- Être citoyen de Magog ou de la MRC Memphrémagog;
- Être un membre actif d'un organisme culturel admis à la Ville de Magog

Notre proposition

La culture participe au bien-être collectif, améliore la qualité de vie et favorise la cohésion sociale, tout en renforçant le sentiment d'appartenance au territoire. La Ville de Magog souhaite que les œuvres éphémères viennent ajouter une présence, un dynamisme et qu'elles soient des moteurs d'attractivité.

Cet appel de projets vise à favoriser l'accès à l'art et à l'amélioration du cadre de vie urbain en proposant une création artistique en lien avec les réflexions sur ce qui nous nourrit. Installée à la Plage des Cantons aux abords du lac Memphrémagog, l'œuvre pourra entrer en dialogue avec le paysage et les usages du lieu.

Sous la thématique *Nourrir le territoire*, la Ville de Magog invite les artistes à porter un regard sensible et contemporain sur les liens qui unissent les gens, le paysage et le territoire.

Le projet prend place au parc de la Plage-des-Cantons, aux abords du lac Memphrémagog, dans un environnement où se rencontrent paysage, plein air, vie citoyenne et marché public. L'œuvre est appelée à dialoguer avec ce contexte et à proposer une expérience qui interpelle les visiteurs.

Nourrir le territoire, c'est s'intéresser à ce qui contribue à son identité et à sa vitalité : ce qui y pousse, s'y cultive, s'y transmet, s'y partage et rassemble. La thématique peut notamment évoquer l'agriculture, les ressources naturelles, les savoir-faire, les récits et la mémoire des lieux, les rencontres ou le sentiment d'appartenance.

Les artistes sont invités à prendre en compte le caractère éphémère de l'installation et de son environnement.

Médiation culturelle

Une activité de médiation culturelle devra également être réalisée afin d'impliquer les citoyens et les visiteurs dans une réflexion autour de la thématique *Nourrir le territoire*. L'activité, d'une durée de 60 minutes, devra se réaliser dans le cadre des marchés publics et être adaptée à son contexte. (tous les dimanches, de 10 h à 13 h, du 17 mai au 11 octobre)

Les artistes sont invités à tenir compte de cette plage horaire dans leur proposition et à indiquer leurs disponibilités pour la réalisation de l'activité.



Budget alloué et dates importantes

Budget alloué

Droits d'exposition : **2 200 \$**

Honoraires médiation culturelle : **400 \$**

Honoraires installation/démontage et autres frais (déplacement, etc.) : **500 \$**

Remboursement des matériaux : **500 \$**

Dates importantes :

Date limite pour soumettre un projet :

vendredi 27 novembre 2026 à 12 h (midi)

Annonce des lauréats : **mars 2027**

Installation : **7 au 11 juin**

Lancement : **13 juin**

(marchés publics tous les dimanches, de 10 h à 13 h, jusqu'au 11 octobre)

Durée de l'exposition :

13 juin au 11 octobre

Démontage : **Semaine du 11 octobre**

Le processus

Conditions de dépôt d'un projet

Les projets proposés doivent répondre aux normes de sécurité dans les terrains publics. Les œuvres doivent être complètement réversibles. Le montage et le démontage sont entièrement de la responsabilité des artistes.

Documents obligatoires :

- Description de la démarche artistique et lien avec la thématique (max. 250 mots);
- Description de l'œuvre (max. 500 mots);
- Description de l'activité de médiation culturelle
 - Présenter et démontrer comment le concept et le déroulement de l'activité permettront aux citoyens d'entamer une réflexion autour de la thématique, d'une durée de 60 minutes (max. 250 mots) ;
 - Préciser les disponibilités de l'artiste pour la tenue de l'activité, celle-ci devant être réalisée un dimanche, pendant les heures du marché public (10 h à 13 h), entre le 13 juin et le 11 octobre;
- Démontrez la capacité et l'intérêt de l'artiste à faire une activité de médiation culturelle (max. 200 mots);
- CV artistique et portfolio de l'artiste (exemples de réalisations);
- Maquette de l'œuvre incluant dimensions et échelle;
- Documents visuels de l'œuvre proposée;
- Plan et échéancier de montage et de démontage;
- Choix des matériaux;
- Sur demande : une preuve de résidence.



Comité de sélection et comment déposer un projet

Le comité sera composé des membres suivants :

- 2 représentants de la Direction culture, sports et vie communautaire de la Ville de Magog;
- 1 représentant du milieu de la mise en valeur des produits locaux;
- 1 représentant au développement territorial de la MRC de Memphrémagog;
- 1 à 2 artistes multidisciplinaires.

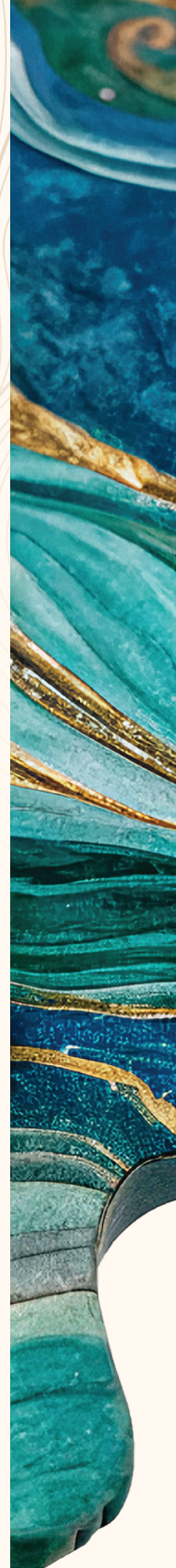
Les dossiers seront notamment jugés selon la qualité et la pertinence des projets, leur possible secteur d'intégration, leur faisabilité (aspect technique et sécurité), ainsi que selon l'activité de médiation culturelle proposée.

Pour déposer un projet

Faire parvenir les documents obligatoires* à la Division culture, bibliothèque et patrimoine **au plus tard le vendredi 27 novembre 2026, midi**, à l'adresse courriel suivante : loisirsulture@ville.magog.qc.ca

*Pour les dossiers de plus de 8 Mo, veuillez utiliser WeTransfer.

Plan d'aménagement



Pour information complémentaire

Nadine Carrières

Agente de projets culturels

Direction culture, bibliothèque et patrimoine

n.carrieres@ville.magog.qc.ca

819 843-3333, poste 802



VILLE DE
Magog

Québec 

Ce projet est réalisé grâce au soutien financier du gouvernement du Québec et de la Ville de Magog, dans le cadre de l'Entente de développement culturel.